



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mont-de-Marsan, le 05/07/2022

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail,
des Solidarités et de la Protection des Populations

Le directeur

à

Service Vétérinaire
Santé Protection Animales et Environnement

Madame la préfète des Landes

Affaire suivie par : Laurent LAFARGUE
tél : 05 47 87 73 73
ddetspp-svspae@landes.gouv.fr

Bureau du développement local et de
l'ingénierie territoriale
26 rue Victor Hugo

N/Réf : SPAE/SR/EV/LL/MR/ IC2201339

40 021 MONT DE MARSAN

Objet : Proposition de Levée de mise en demeure – SCEA DE LA PEYRE (M. Banos) – Lüe -
Arrêté préfectoral DCPAT-BDLIT n°2022-340

Deux inspecteurs de l'environnement de mon service se sont rendus le 27 juin dernier, au lieu-dit « Tauziet » sur la commune de LÜE, site sur lequel la SCEA DE LA PEYRE exploite un stockage d'engrais organique qui avait été foyer d'un incendie le 8 juin dernier.

Ce site avait récemment fait l'objet de l'arrêté préfectoral DCPAT-BDLIT n°2022-340 lui imposant des mesures d'urgence avec prescriptions conservatoires ainsi qu'une mise en demeure afin de faire cesser les risques d'autocombustion de l'engrais encore présent et de préserver le milieu naturel du site.

Une visite de contrôle a ainsi été effectuée sur ce site par le 27/06/2022 : à la lueur du rapport joint, il apparaît dans un premier temps que M. BANOS n'avait pas mis en place les mesures demandées dans les temps impartis. Cependant, à la date du 06/07/2022, l'exploitant a pu faire parvenir à l'inspection l'ensemble des éléments demandés et a fait évacuer l'ensemble du stock d'engrais présentant des risques environnementaux.

Aussi, j'ai l'honneur de vous proposer de lever l'arrêté de mise en demeure précité.

Pour le Directeur
et par délégation
Le chef du service SV-SPAE

Sébastien ROUSSY

DDETSPP des Landes
BP 90371 – 1 Place Saint-Louis
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 05 76 30
www.landes.gouv.fr

1/1

